



Règlement technique — Volleyball

1. ÉPREUVES

Cette compétition se déroulera pendant les Jeux des Sourds du Canada (JSC) de 2022, qui auront lieu du 5 au 8 juillet 2022, et comprendra l'épreuve suivante :

- Volleyball mixte 6X6

2. PARTICIPANTS

2.1 Invitation à participer

L'Association des sports des sourds du Canada (ASSC) et le comité organisateur inviteront les résidents autorisés du Canada qui sont en règle à participer au concours.

2.2 Admissibilité

2.2.1 Perte auditive

La participation à la compétition est réservée aux athlètes sourds et (ou) malentendants. Contrairement au Comité international des sports des sourds (CISS) qui restreint la participation aux athlètes ayant une perte auditive d'au moins 55 décibels, l'ASSC encourage tous les participants sourds ou malentendants de la communauté sourde à participer aux JSC. Nous laissons aux associations provinciales des sports des sourds (APSS) la responsabilité d'expliquer à leurs participants s'ils sont admissibles ou non aux épreuves sanctionnées par le CISS.

2.2.2 Âge

Les athlètes doivent satisfaire à l'exigence d'âge minimum pour chacune des épreuves indiquées ci-dessous :

- Volleyball masculin — 14 ans au 4 juillet 2022
- Volleyball féminin — 14 ans au 4 juillet 2022

2.3 Nombre d'équipes

Il faut un nombre minimum de 4 équipes pour que la compétition ait lieu.

2.4 Nombre d'athlètes par équipe

Un nombre maximum d'athlètes par équipe est alloué à chaque épreuve indiquée ci-dessous :

- 9 athlètes

Il faut un nombre minimum d'athlètes par équipe dans chaque épreuve indiquée ci-dessous :

- 6 athlètes
- 2 athlètes féminin par équipe

2.5 Nombre de membres de personnel par équipe

Un nombre de membres de personnel par équipe est alloué à chaque épreuve indiquée ci-dessous :

- 1 entraîneurs et 1 gérant par équipe
- L'entraîneur ou la gérante d'équipe doit être de sexe féminin.

3 RÈGLEMENT RELATIF AUX COMPÉTITIONS

3.1 Organisation technique

L'Association des sports des sourds du Canada (ASSC) est responsable, conjointement avec Volleyball Canada (ou l'équivalent provincial), de l'organisation technique de la compétition.

3.2 Comité technique

Le comité technique est composé du directeur technique de l'ASSC et d'autres membres nommés par le comité organisateur des JSC 2022 et approuvés par l'ASSC :

Mary Dyck — Directrice technique de l'ASSC (présidente)

À déterminer — Arbitre en chef

Fallon Casista-Bolduc et Michèle Dion — Représentant(e) des JSC 2022

3.3 Règles relatives aux compétitions

Les compétitions se dérouleront conformément au règlement de Volleyball Canada. En cas de désaccord sur l'interprétation du règlement, le texte anglais prévaut.

3.3.1 Le ballon doit toucher n'importe quelle partie du corps.

3.3.2 Le ballon ne doit pas être attrapé ou lancé. Il peut rebondir dans n'importe quelle direction.

3.3.3 Touches simultanées : Le ballon doit toucher différentes parties du corps, à condition que le contact se fasse simultanément.

3.3.4 Contacts consécutifs : Lors du premier coup de l'équipe, à condition qu'il ne soit pas effectué en pronation avec les doigts) les contacts consécutifs sont autorisés à condition que les contacts se produisent au cours d'une même action. Lors du premier

coup de l'équipe, s'il est joué par dessus avec les doigts, le ballon ne peut PAS toucher les doigts/mains consécutivement, même si les contacts se produisent au cours d'une action. Cependant, lors du blocage, des contacts consécutifs peuvent être effectués par un ou plusieurs joueurs, à condition qu'ils se produisent au cours d'une même action.

3.3.5 Contacts étendus : Dans une action défensive d'une balle fortement enfoncée, le contact avec la balle peut être prolongé momentanément même si une action du doigt en pronation est utilisée.

3.3.6 Un joueur peut toucher le ballon au-delà du filet à condition de ne pas interférer avec le jeu de l'adversaire, avant ou pendant la frappe d'attaque de ce dernier.

3.3.7 Après un coup d'attaque, un joueur est autorisé à passer sa main au-delà du filet à condition que le contact se fasse dans son propre espace de jeu.

3.3.8 Le contact avec le filet par un joueur entre les antennes pendant l'action de jouer le ballon est une faute.

3.3.9 Le serveur doit frapper la balle dans les 5 secondes suivant le coup de sifflet de l'arbitre.

3.3.10 C'est une faute si un joueur complète une frappe d'attaque sur le service de l'adversaire alors que la totalité du ballon est plus haute que le haut du filet.

3.3.11 Un joueur de l'alignement de départ peut quitter le jeu, mais une seule fois par set, et y revenir, mais une seule fois par set, et uniquement à sa position précédente dans l'alignement.

3.3.12 Les joueurs ne peuvent jouer que pour une seule équipe pendant la compétition.

3.3.13 Deux femmes doivent jouer sur le terrain en tout temps.

3.3.14 La hauteur du filet sera Hauteur mixte de 2.34 m.

3.4 Équipement de compétition

3.4.1 Équipement

Tout l'équipement utilisé pendant la compétition doit être conforme au règlement de Volleyball Canada.

3.4.2 Ballon de volleyball

Les ballons officiels utilisés seront des Mikasa VQ2000 ou des Mikasa MVA2000.

3.5 Vêtements de compétition

Les participants doivent porter des uniformes de compétition conformément au règlement de Volleyball Canada.

3.6 Compétitions

3.6.1 Calendrier des compétitions

Le calendrier des compétitions pour toutes les épreuves se déroulera sous le contrôle de la commission technique et conformément au règlement de Volleyball Canada.

3.6.2 Format des compétitions

3.6.2.1 Compétition préliminaire (Round-Robin)

Les équipes seront placées dans un groupe pour chaque sexe, jouant un tournoi à la ronde pour établir les quatre équipes les mieux classées pour la compétition du championnat.

3.6.2.2 Compétition de championnat

Demi-finales avec 1^{re} place contre 4^e place et 2^e place contre 3^e place ; les vainqueurs des demi-finales jouent en finale (pour les médailles d'or et d'argent), les perdants des demi-finales jouent dans le match pour la médaille de bronze. Le jeu de championnat sera le meilleur des trois sets avec des jeux 1-2 à 25 points avec une avance minimale de deux points. Les matchs décisifs se jouent en 15 points avec une avance minimum de 2 points.

3.6.3 Règles de bris d'égalité

Les égalités seront brisées selon les règlements de Volleyball Canada en vigueur au moment des Jeux.

Les égalités entre les équipes pour le classement final sont départagées par la procédure suivante dans l'ordre de priorité. SEULES les équipes à égalité seront prises en considération.

1. Nombre de matchs gagnés – 2 points par match.
2. Nombre de sets gagnés – 1 point par match.

3a. Entre 2 équipes : Résultat du face à face ou différentiel de points

3b. Entre 3 équipes ou plus : différentiel de points entre équipes à égalité

Différentiel global de 4 points.

3.7 Officiels

3.7.1 Nomination des officiels

Le comité organisateur des JSC 2022 nommera un arbitre en chef et un nombre approprié d'officiels (arbitres, etc.) pour diriger chaque épreuve.

3.7.2 Affectation des officiels

L'attribution des officiels pour la conduite des épreuves sera décidée et faite par le comité technique.

3.8 Incidents imprévus

En cas d'incidents imprévus non couverts par le règlement, le comité technique prendra une décision. En l'absence du comité technique, le directeur technique de l'ASSC prendra une décision.

4 LIEU DE COMPÉTITION

Les épreuves se dérouleront au Complexe Multi-Sports De Laval | 955 Av. de Bois-de-Boulogne, Laval, QC H7N 4G1.

5 CALENDRIERS

5.1 Calendrier des compétitions

Sera annoncé d'ici le 15 juin 2022.

5.2 Calendrier d'entraînement

L'entraînement aura lieu le mardi 5 juillet 2022 de 8 h à 11 h30.

5.3 Réunion technique

5.3.1 Date et lieu

Une réunion d'information pour les joueurs aura lieu durant la journée d'entraînement le 5 juillet 2022 (heure à déterminer plus tard).

5.3.2 Présence

Chaque équipe doit fournir un entraîneur ou un capitaine pour assister à cette réunion.

6 ADDENDA

Aucun

Avis : Le présent règlement technique est susceptible d'être modifié.

Dernière mise à jour : 7 juin 2022